

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 51 (2004)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: En assemblée à Olten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ASSOCIATION SUISSE DES ORGANISATIONS DE PROTECTION CIVILE (ASOPC)

En assemblée à Olten

Organisée par Franco Giori, chef PCI de la région d'Olten, l'assemblée, forte de plus de 60 participants, s'est déroulée dans le cadre du Stadttheater. Parmi les personnalités présentes on reconnaissait Willi Scholl, directeur de l'OFPP, Willy Wyss, Département militaire et de la protection de la population du canton de Soleure, Robert Schmidli, Fédération suisse des sapeurs-pompiers et Hans Jürg Mürger, Union suisse pour la protection civile.

RENÉ MATHEY

Dans l'imaginaire de beaucoup de générations – dont la nôtre – Olten rappelle les cours de géographie de la Suisse. Qui n'a pas encore en mémoire ce passage ferroviaire obligé pour toutes les relations «Nord-sud». Et bien c'est encore vrai. Mais au-delà c'est aussi la deuxième ville du canton de Soleure, arrosée par le même magnifique cours d'eau, l'Aar, ainsi que le dira Doris Rauber, conseillère municipale de la Ville, dans son allocution de bienvenue. Olten, c'est une longue histoire, dont les premières traces remontent à 5000 ans avant J.C. Placée sous la garde de son saint patron, St Martin, elle s'est harmonieusement développée depuis des milliers d'années, au gré des influences et des épidémies telles que la peste en 1611. Comment ne pas succomber au charme de sa vieille ville et ne pas s'interroger sur le destin extraordinaire des deux grandes villes du canton de Soleure? Des deux, Olten n'est pas la mieux connue des Romands. Et pourtant, son caractère et son charme va bien au-delà des leçons de géographie. Aujourd'hui, Olten est forte de plus de 17 000 habitants. Elle affiche haut et fort sa modernité tout en cultivant presque amoureusement son patrimoine.

Dans son rapport annuel, le président Henri Meystre s'est attaché à décoder le présent et l'avenir de l'institution. Pour le président, la simplification des structures est bien réelle: sur le papier; quant à la baisse des effectifs, si elle est gérable, elle ne comporte pas

de mesures transitoires et laisse de nombreuses places vides, sans compter les interprétations du besoin de protéger et de secourir dues à la subordination des organisations dans un cadre communal, régional ou cantonal. Dans le domaine financier, Henri Meystre note une forte tendance à la diminution, voire à les amener dans la zone de survie administrative. Il y a aussi une démotivation des cadres et personnels professionnels et incorporés face à une situation qui se délite. Sans oublier la perte de savoir par absence de transfert entre les anciens et les jeunes.

Désirant élargir ses relations hors frontières, l'ASOPC a demandé à adhérer à l'Observatoire citoyen de défense et de protection civiles de France. Cette association regroupe des personnes physiques et morales, tant françaises qu'étrangères. Elle est en relation étroite avec sa pendante allemande. Autre préoccupation de l'ASOPC est le recrutement de nouveaux membres. Pour le président, la période actuelle ne se prête pas vraiment à une telle campagne, d'autant qu'il faut encore avoir quelque chose à vendre aux futurs adhérents.

Il appartient ensuite à Martin Erb de présenter brièvement le séminaire qu'organisera l'ASOPC du 2 au 4 mai 2005 à Schwarzenbourg. Ce séminaire est destiné à tous les cadres œuvrant au sein des partenaires de la protection de la population. On y travaillera sur des sujets allant de la protection des biens culturels en passant par les spécificités de la

santé publique. Sans oublier la gestion des stress et autres conflits. Plus de 90 personnes se sont déjà inscrites (renseignements: www.vszso.ch).

Afin de faciliter les relations interrégionales, le comité a mis en place 3 zones d'activités. Même si des «limites» ont été définies, celles-ci ne sont pas étanches. D'ailleurs le comité verrait bien des relations se développer entre les zones. En bref, la zone 1 touche les cantons Romands, la zone 2 regroupe la Suisse centrale et la zone 3 l'est de la Suisse.

L'OFPP présente ses nouveautés

C'est Willi Scholl, directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) qui a présenté les grandes lignes de la structure et de l'organisation de son office. Comme on le sait déjà, l'OFPP a repris le Laboratoire de Spiez et la Centrale nationale d'alarme, la CENAL. D'autres départements complètent l'infrastructure de l'office: l'instruction, l'infrastructure, le support et la Division presse et radio. Pour Willi Scholl, un accent particulier doit être mis sur la problématique de l'information en cas d'événements.

L'OFPP envisage, afin de faire face aux nouveaux risques potentiels, la construction d'un laboratoire B. Devisé à quelque 25 millions, sa réalisation dépend avant tout des moyens financiers que la Confédération pourra éventuellement affecter à ce projet. D'un autre côté, la collaboration avec l'armée sera développée. Dans ce domaine, il s'agit d'optimiser un certain nombre de moyens au profit de la CENAL, comme par exemple pour les besoins de la radioaérométrie (mesure de la radioactivité par hélicoptère). Au plan de l'instruction, un effort sera fait pour assurer une unité de doctrine pour la formation des hommes astreints à la protection civile. Enfin, Willi Scholl s'est livré à un vibrant plaidoyer en faveur d'une collaboration financière des cantons, notamment pour achever le réseau de sécurité Polycom pour que celui-ci couvre l'ensemble du territoire national. □



Doris Rauber,
conseillère municipale félicite le chef du corps de musique de la PCI du canton de Soleure.

Henri Meystre,
président de l'ASOPC (à dr.).

